



Droit sur un caveau de famille

Par **nathalie59**, le **24/02/2009** à **19:45**

lorsqu'une personne veut être enterrée dans un caveau de famille qui appartient à toute la famille (frères et soeurs), si une des personnes refusent qu'elles sont les droits pour les personnes qui sont d'accord ? peut-on mettre un défunt dans le caveau même si une personne n'est pas d'accord ?